

Ce chapitre est consacré au cadre théorique, nous allons regarder en détail les éléments que l'on peut avoir sous le passif, Nous allons commencer par la définition de la voix et puis chercher quelques éléments traités sous ce sujet.

Généralités

La tradition grammaticale distingue deux voix verbales dans les langues, la voix active et la voix passive. En français, le rôle du sujet dans l'action est exprimé par ces voix que le verbe prend. (Grevisse 1980: 705).

1.1 Classifications et définitions des concepts.

1.2. La voix

Selon Dubois J-P et al (2009 :509) « la voix est une catégorie grammaticale associée au verbe et son auxiliaire, et qui indique la relation grammaticale entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet. Chaque voix se manifeste par des flexions verbales spécifiques »

Selon Riegel M et al (2014 :437) « la voix se définit suivant la façon dont le verbe distribue les rôles sémantiques de ses actants.

1.2.1. La voix active

Nous ne pouvons pas parler du passif sans parler de l'actif. Selon Grevisse Maurice (1980 :703) : « La voix active (on dit aussi l'actif) indiquant que le sujet fait l'action ; celle-ci est considéré à partir de l'agent du procès : Le maître PARLE ; l'élève ECOUTE. ».

Selon Gardes Tamine J (2005 :114) « La voix active est donc la forme canonique du verbe, celle qui fait apparaître ses constructions fondamentales comme transitif, attributif, intransitif. La terminologie de voix active implique que le sujet est considéré comme agissant.

EX: *Jean coupe du bois.*

Elle continue à écrire que « ceci, l'on dit, est loin d'être toujours le cas. Les sujets inanimés en premier lieu ne peuvent jouer ce rôle, ils sont mus et engagés dans l'action par un animé :

La scie coupe = on coupe avec la scie.

Selon Wagner R L et Pinchon J (1991 :292) la voix active « comporte des verbes qui se distinguent :

1. Par leur forme simple ou leur forme pronominale :

Verbes simples : Aller, courir, voir, etc.

Verbes pronominaux : s'amuser, s'entremettre, etc.

2. Par leur aptitude ou inaptitude à admettre un complément d'objet.

A. Les verbes INTRANSITIFS n'admettent pas de complément d'objet :

Mourir, naître, partir, se promener, s'intéresser à, etc.

B. Les verbes TRANSITIFS en admettent un.

Croire (en quelque chose), couper (un étouffe), saisir (un objet), etc. »

1.2.2. La voix passive

La grammaire traditionnelle définit le passif comme une catégorie du verbe et fait la distinction entre la voix active et la voix passive. La voix passive est une forme de la conjugaison du verbe. Tomassone R (2002 :141) dit « *Elle est caractérisée par l'emploi de l'auxiliaire « être » suivi du participe passé, qui se comporte comme un adjectif.* ». C'est-à-dire le participe passé s'accorde en nombre et en genre avec le sujet.

L'herbe est verte. / L'herbe a été coupée. »

Gardes Tamine J (2008 :107) dit « *Dans les langues anciennes le verbe est caractérisé également par la voix, ou parfois la diathèse, qui indique la façon dont le sujet du verbe participe au procès... Dans les langues modernes, les faits sont beaucoup moins clairs,* ». Pour elle, on ne peut pas dire que dans la voix active le sujet fait l'action. Il y a des phrases actives dans lesquelles le sujet ne fait pas l'action. Par exemple dans une phrase active : « Il souffre », le sujet subit l'action.

Il y a quelques auteurs qui opposent le passif à l'actif. Par exemple, Arrivé M et al (1960 :488) disent « Forme de phrase définie par opposition à l'actif, le passif s'y oppose par trois modifications : l'interversion du sujet et de l'objet, une modification sur le verbe désormais conjugué avec l'auxiliaire être, et la présence d'une préposition devant ce qui devient le complément, dit complément d'agent, (introduit par « par » ou « de »). »

Gardes Tamine J (2005 :115) dit que « *la voix passive se caractérise par une construction claire, l'emploi de l'auxiliaire être et du participe passé:*

J'aimais, j'étais aimé. »

Pour Pougoise Michelle (1996 :286) on oppose le passif à l'actif.

Elle dit : « Traditionnellement, on oppose la voix passive (forme verbale où le sujet « subit » l'action « en train de se faire » ou qui exprime le résultat d'une action passée) à la voix active (où le sujet « fait » l'action) ».

Pour Pellet Eric et al (2003 :131) dans une phrase à l'active le sujet est agent (il fait l'action). Au passif, le complément d'objet prend la place du sujet ; le sujet devient complément d'agent, qu'introduit le plus souvent « par », quelquefois « de. »

Selon Dubois J et al (2007 :352) : « On appelle phrase passive une phrase correspondant à une phrase active transitive dans laquelle le sujet de la phrase active est devenu l'agent (introduit par la préposition « de » ou «

par » en français) et où l'objet de la phrase active est devenu le sujet du verbe constitué de l'auxiliaire être et du participe passé du verbe transitif. Soit la phrase active transitive directe : (1) Le vent a cassé la branche, la phrase passive correspondante est : (2) La branche a été cassée par le vent. On considère qu'il y a quasi-synonymie entre la phrase active (1) et la phrase passive (2) »

Neveu Franck (2009 : 220) définit le passif comme « un changement de diathèse accompagné d'un changement de fonctions actanciennes. Il continue à dire : «Il peut être décrit comme le processus symétrique, pour les langues accusatives de l'anti-passif, pour les langues ergatives. ».

Pour Marson-Zyto Pascale et Desalmand Paul (2007 :229) : « A la voix passive, le verbe est constitué par : auxiliaire + participe passé. La phrase peut être mise à la voix active. »

Maingueneau Dominique (1999 :118) définit la passivation comme : « La structure la plus étudiée par les grammairiens est sans conteste le passif. Les grammairiens parlent de passif parce qu'ils mettent en relation « Le chien a mordu Mariette » de la forme active et « Mariette a été mordue par le chien » de la forme passive. Ils considèrent que d'un certain point de vue il s'agit de la même phrase, où le verbe entretient les mêmes relations avec les deux GN : dans les deux cas le chien est l'agent et Mariette le patient de la morsure ».

Pour Berard E et Lavanne C (1991 :250) le passif est « une forme verbale qui permet de mettre l'accent sur l'un des acteurs d'une action. Cette forme s'obtient par la transformation de la forme active en utilisant le verbe être + participe passé :

Acteur 1 Acteur 2

Le directeur a appelé Pierre

→ Pierre a été appelé par le directeur

Acteur 1 Acteur 2

Pour obtenir le passif, vous allez transformer la phrase initiale : l'acteur 1 devient l'acteur 2 et il est introduit par la préposition par. ».

Le passif selon Géraud Violaine et Jaskarzec Pierre (2006 :128) est une phrase dans laquelle « le sujet est passif, il subit l'action exprimée par le verbe. Le complément d'objet direct prend la place du sujet, et le sujet prend la sienne dans la phrase : il devient le complément d'agent. »

1.2.3. Le passif, forme verbale et type de phrase

Selon Riegel M et al. (2014 :730) «La grammaire standard définit le passif comme une catégorie du verbe : la voix passive regroupe les formes composées obtenues par adjonction aux formes de base, dite active du morphème discontinu [auxiliaire être + participe passé] ;

accuser → être accusé, j'accuse → je suis accusé, tu avais accusé → tu avais été accusé etc.

Mais la diathèse verbale établie par les formes passives affecte aussi l'ensemble de la phrase. Dans cette perspective, le couple de phrases : Le ministre inaugurerait l'exposition/ L'exposition sera inaugurée par le ministre représente les deux versions (ou deux types) d'une même phrase. En effet, l'immense majorité des phrases dont le verbe se construit avec un complément d'objet direct (construction active) admet une construction passive définie par les quatre caractéristiques suivantes :

- L'objet de la phrase active (l'exposition) est devenu sujet ;
- Le verbe au participe passé se conjugue avec l'auxiliaire être qui se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée du verbe actif (sera inaugurée) ;
- Le sujet de la phrase active peut éventuellement se réaliser sous la forme d'un complément prépositionnel (dit complément d'agent) introduit par les prépositions « par » ou « de » (par le ministre) ;
- Le sujet (le ministre) et l'objet (l'exposition) de la phrase active permutent mais conservent leur rôle sémantique par rapport au procès verbal. »

A Wagner R. L et Pinchon J (1991 : 246) « la voix passive est celle où le sujet du verbe représente le terme ou le patient du procès (c'est-à-dire le complément d'objet de la phrase active) :

L'agneau a été mangé par le loup. »

1.2.4. Les verbes passivables

En français ce n'est pas tous les verbes qui peuvent être transformés de la voix active à la voix passive. C'est seulement les verbes transitifs directs qui peuvent se transformer de l'actif au passif. Les verbes intransitifs et transitifs indirects (sauf obéir à) ne peuvent pas se mettre au passif.

Selon Riegel M et al (ibid. : 732) « En règle générale, seules les phrases répondant au schéma syntaxique [sujet – verbe- complément d'objet direct] se prêtent à la passivation. Cependant quelques verbes transitifs directs ne se mettent jamais au passif : *avoir* (sauf comme synonyme familier de *tromper* : *On l'a eu/ Il a été eu*), *posséder*, *comporter*, *compter* (au sens d'*avoir*), *coûter*, *valoir* et le modal *pouvoir* lorsqu'il a un complément non propositionnel (*Qui peut le plus peut le moins- On peut ce qu'on veut*). D'autres, plus nombreux, ne sont inaptes à la passivation que dans l'un de leurs emplois. Ce sont surtout des verbes d'évaluation quantitative, comme *mesurer*, *peser*, *courir*, *vivre*, *régner*, mais aussi *goûter*, *sentir* et *respirer* qui admettent un complément

d'évaluation construit directement, mais qui ne fonctionne pas comme un véritable complément d'objet.

Sont également exclus les verbes formant une locution verbale avec un groupe nominal subséquent qui n'a pas les propriétés d'un authentique complément d'objet : prendre l'air, donner le change, faire la belle, etc.

Les verbes transitifs indirects « (dés) obéir à » et « pardonner à », anciennement transitifs directs, restent passivables dans la langue littéraire et soutenue où ces formes font néanmoins figure d'archaïsmes :

« De nos jours, les parents sont difficilement obéis de leurs enfants ». Le verbe « pardonner à » donc deux constructions passives dont le sujet est soit l'objet direct (Faute avouée est à moitié pardonnée) soit l'objet indirect de la construction active (Repens-toi et on te pardonnera/tu seras pardonné). En revanche, la construction impersonnelle autorise la passivation de certains verbes transitifs indirects (Il sera répondu à chaque lettre) et même intransitifs (Il n'a pas été ri/toussé une fois pendant la projection). Quelques verbes ne s'emploient qu'au passif :

*le verbe réputer s'emploie aujourd'hui surtout à la forme passive : « Les enfants nés de l'union d'un citoyen avec une étrangère étaient réputés bâtards », mais la construction active se rencontre encore sporadiquement dans la langue littéraire : On le répute pédéraste

*les formes verbales être censé (contrairement à être supposé) et à être tenu à/de sont morphologiquement passives et interprétés comme telles : Nul n'est censé ignorer la loi- A l'impossible nul n'est tenu- Il n'est pas tenu de vous répondre. Elles n'ont pourtant pas de forme active. »

Tomassone R (2002 :145) parlant de verbes passivables dit : « On lit dans Le Bon usage de M. Grevisse, au paragraphe 611 : On peut mettre au passif tout verbe transitif direct ; l'objet direct du verbe actif devient le sujet du verbe passif et le sujet du verbe actif devient le complément d'agent du verbe passif. De fait les choses ne sont pas aussi simple ni aussi symétriques ! Certaines phrases actives acceptent une paraphrase à la forme passive, certaines la refusent, d'autres encore font problème. ».

1.2.5. Le complément d'agent

L'alternance par/de

Le complément d'agent est introduit par une préposition, particulièrement « par » et « de ». Nous allons voir comment quelques auteurs ont dit sur ce sujet.

Selon Wagner R L et Pinchon J (ibid. p304) « Il peut être construit au moyen des prépositions « de » et « par ».

1. En français classique « de » était d'un emploi plus étendu que « par ». Cette dernière préposition avait donc alors une valeur plus marquée. On s'en servait de préférence pour traduire le caractère concret, effectif de l'action accomplie par l'agent.

N'est-il pas vrai...que nous voulons être estimés d'eux autres que nous ne sommes en effet.

2. En français moderne, on constate que le rapport est inverse. Normalement, le complément d'agent est construit au moyen de « par ».

Il suppose en principe que les facultés d'un homme, comme les organes d'une plante, dépendent les unes des autres ; qu'elles sont mesurées et produites par une loi unique.

Certainement, je ne suis plus tourmenté par un impétueux désir d'écrire.

« De » cependant, est loin d'être sorti de l'usage. Mais en dehors des cas où il s'est fixé par tradition :

Être aimé (respecté) de tous. Être vu de quelqu'un. Être couronné (de roses, de succès)

On le rencontre surtout en poésie et quand *par*, phonétiquement, serait d'un effet disgracieux :

D'avance, je m'étais mis à la portière tant j'avais peur de ne pas voir Cottard ou de ne pas être vu de lui. »

Delatour Y et al (2004 :106) disent : « La plupart des verbes à la forme passive sont construits avec la préposition « par ». Cependant quelques-uns d'entre eux sont de préférence suivis de la préposition « de ». Ils continuent à dire que « les verbes de description » et « les verbes de

sentiment » sont construits au passif avec la préposition « de ». Ils disent encore qu'il y a « d'autres verbes sont employés au sens propre avec la préposition « par » et au sens figuré avec la préposition « de ».

- Cet arbre a été touché par la foudre. (Sens propre * il a été frappé).
- Je suis très touché de votre gentillesse. (Sens figuré * je suis ému)
- Les cambrioleurs ont été surpris par un voisin. (Sens propre * ils ont été découverts)
- Il a été surpris de ma réaction (sens figuré * il a été étonné). ».

Selon Riegel M et al (ibid. p436) « Dans la version passive d'une phrase, le complément d'agent introduit par les prépositions « par » et « de » réalise la fonction du sujet actif et son rôle sémantique :

(1a) Ravaillac [agent] a assassiné Henri IV.

(1b) Henri IV a été assassiné par Ravaillac [agent]

(2a) Jean [agent] a gratifié Luc [bénéficiaire] d'un sourire

(2b) Luc [bénéficiaire] a été gratifié d'un sourire par Jean [agent]

(3a) Ces événements [cause] ont profondément affecté Jean [expérimenteur]

(3b) Jean [expérimenteur] a été profondément affecté par ces événements [cause]

Alors qu'en français classique la préposition « de » était largement majoritaire (et que l'on employait encore sporadiquement à resté

conservé dans les expressions être mangé aux mites/aux vers et concurrencées aujourd'hui par ne pas être piqué par les vers/des hannetons), le français moderne tend à généraliser « par » qui est toujours substituable à « de ». D'ailleurs, lorsque ces deux prépositions introduisent chacune un complément nominal après un verbe passif, c'est toujours le complément en « par » qui s'interprète comme complément d'agent. Ainsi la phrase, « Le conférencier fut assailli de questions par l'auditoire » s'interprète comme la version passive de « L'auditoire assaillit le conférencier de questions » et non de « Des questions assaillirent le conférencier (*par l'auditoire) ».

Si la phrase « Le sol était recouvert d'une épaisse couche de neige » s'analyse comme la version passive de « Une épaisse couche de neige recouvrait le sol », il n'en va pas de même pour « Le mur était tapissé de toutes sortes de posters » où toutes sortes de posters peut s'interpréter aussi bien comme le complément d'agent du passif de (a) que comme le complément d'objet second du verbe tapisser dans la construction passive incomplète à valeur résultative de (b) :

(a) Toutes sortes de posters tapissaient le mur.

(b) On tapissait/avait tapissé le mur de toutes sortes de posters.

En effet, la place du sujet du verbe tapisser est prioritairement réservé à l'agent du procès (on), mais peut aussi être occupée par l'instrumental (toutes sortes des posters) si l'agent n'est pas exprimé.

La préposition « de » apparaît aujourd'hui comme la forme marquée réservée au cas où le complément introduit n'est pas interprété comme un véritable agent et où, corollairement, le sujet passif n'est pas effectivement affecté par le procès verbal : il s'agit essentiellement de verbes statifs dénotant des sentiments (aimer, estimer, admirer, toucher, etc.), et des opérations intellectuelles (connaître, oublier, accepter, etc.) et des localisations (précéder, suivre, entourer, etc.). »

Selon Gardes Tamine J (2008 :108) : « Le complément d'agent est introduit par une préposition qui est le plus souvent « par », parfois « de » ou une préposition de lieu. Anciennement, il pouvait aussi l'être par « à » (mangé aux mites). « De » est utilisé avec des verbes statifs, souvent psychologiques :

Elle est haïe de tous

Il est passionné de théâtre.

1.2.6. Les phrases passives sans complément d'agent

Riegel M et al (2014 : 735) en écrivant sur ce sujet, écrivent ceci :

« On appelle parfois « inachevées » ou « incomplètes » les phrases passives dont le complément d'agent n'est pas réalisé (parce que le

locuteur ne peut pas ou ne veut pas identifier le sujet de la phrase active) :
Monsieur Dupont est demandé au téléphone –La carte d'identité est exigée à l'entrée/était déchirée.

Deux cas se présentent :

► Si le verbe est perfectif et si l'auxiliaire être n'est pas lui-même à une forme composée, le passif peut prendre une lecture résultative : (a) Les carottes sont cuites/(b) Les carottes ont été cuites- (a) Les copies sont corrigés/(b) Les copies ont été corrigés- (a) Les verres sont remplis/(b) Les verres ont été remplis. Les phrases (a) décrivent l'état du sujet passif qui résulte du procès évoqué par les phrases (b), mais détaché des circonstances de sa production. Elles peuvent être précédées de la formule ça y est marquant l'aspect accompli du procès et répondent aux questions : Comment/Où en sont les carottes ? – Où en sont les copies ? – Les verres sont-ils toujours vides ? Les phrases (b) renseignent certes sur l'état du sujet, mais elles ne le font qu'indirectement (par référence) et répondent à des questions événementielles telles que : Que s'est-il passé ? – Qu'est-il arrivé (aux carottes/aux copies/aux verres) ? L'addition d'un complément d'agent associe automatiquement aux phrases (a) une lecture processive (événementielle ou générique) qui en fait des paraphrases de la phrase active correspondante :

Les carottes sont cuites par l'aide cuisinier/L'aide cuisinier cuit les carottes.

Les copies sont corrigées par plusieurs correcteurs.

Les verres sont remplis par le sommelier.

La même addition ne modifie pas l'interprétation originellement processive des phrases (b), mais y introduit l'identification du référent qui jouerait le rôle du sujet dans les phrases actives correspondantes : Les carottes ont été cuites par un spécialiste – Les copies ont été corrigés par un ordinateur – Les verres ont été remplis par le sommelier.

► Lorsque le verbe est imperfectif, la phrase passive inachevée a une interprétation processive qu'elle partage avec la construction active correspondante :

Le coupable est activement recherché/La police recherche activement le coupable.

L'astrologie n'est pas enseignée à l'université/On n'enseigne pas l'astrologie à université.

Les participes passés étant des formes adjectivales du verbe, une phrase passive inachevée présente la même structure qu'une phrase à adjectif attribut du sujet, schématisée No – être – Adj. Comme de surcroît, la forme participiale passive exprime un état résultatif, elle partage avec l'adjectif attribut la propriété de caractériser le sujet de la phrase dans sa façon d'être. On ne considérera donc comme véritables formes verbales passives que les participes passés précédés de être employés dans des constructions qui :

□ Ou bien se paraphrasent par une construction active sans changement du temps (passif action) : Ces trains sont très étroitement surveillés→ On surveille très étroitement ces trains.

□ Ou bien s'interprètent naturellement comme l'état résultant du procès achevé décrit par la forme composée de la phrase passive et par la phrase active équivalente (passifs d'état). Ainsi la phrase « La voiture de Monsieur est avancée » présente l'état des choses qui découle normalement de l'achèvement du procès décrit par les phrases « La voiture de Monsieur a été avancée/On a avancé la voiture de Monsieur ».

Cette analyse s'applique (dans une au moins de leurs interprétation) aux constructions telles que : Madame est servie – Les carottes sont cuites – Les volets sont baissés – Le trésor est bien caché – C'est écrit dans la Bible – L'affaire est entendue.

Les participes passés qui ne satisfont à aucune des deux conditions précédentes fonctionnent comme des adjectifs qualificatifs, dont ils manifestent les propriétés caractéristiques :

□ Ils dénotent une propriété inhérente ou transitoire de l'objet désigné par le nom auquel ils se rapportent : La mer est salée – Excusez-moi, je suis pressé. Dans ces constructions attributives, la copule être alterne avec ses variantes modales et aspectuelles : Il semblait/est resté/en est sorti déçu.

□ Le degré de la propriété qu'ils dénotent est marqué par des adverbes qui ne conviennent pas aux formes verbales : Il est très connu/si fatigué/trop pressé, etc. Ainsi, dans Les carottes sont trop cuites/pas assez cuites/etc., la forme cuites ne s'interprète plus comme un participe passé passif, mais dénote une propriété résultative qui caractérise le référent du sujet au même titre que les adjectifs crues, dures, tendres etc. D'ailleurs ces participes peuvent être doublés par des formes adjectivales (parfois morphologiquement apparentées) qui dénotent de la même propriété, mais radicalement coupé du processus verbal : vidé/vide/à sec, rempli/plein, chauffe/chaud, préparé/prêt. Ils ont souvent pour antonymes des adjectifs qualificatifs : Je viendrais accompagné/seul – il a l'air agité/calme.

□ Ils se combinent, le cas échéant, avec les préfixes négatifs propres aux radicaux adjectivaux: inconnu/*inconnaitre, inattendu/*inattendre, impayé/*impyer, etc., non-engagé/*non-engager/non-publié/*non-publier, etc. »

1.2.7. L'emploi du passif dans le discours

Quelques phrases, à la passive se prête à la confusion. Voyons comment Riegel M et al (2014 : 735) écrivent sur l'emploi du passif dans le discours :

« La double possibilité qu’offre le passif de permuter le sujet et l’objet actifs et de ne pas réaliser le sujet permuté sous la forme d’un complément d’agent est largement exploitée à diverses fins communicatives. »

Delatour Y et al (2004 :105) disent : « que les phrases actives et les phrases passives ne sont pas absolument équivalentes. On préfère la forme passive quand on veut mettre en valeur le sujet du verbe.

1.2.8. Les passifs incomplets

Il y a des cas où on emploie le passif au lieu de la phrase active parce que le sujet de la phrase active est connu. Voici comment Riegel M et al (2014 :738) écrivent « Les études quantitatives montrent que la grande majorité des phrases passives effectivement employées sont dépourvues de complément d’agent. Ce type de construction permet au locuteur de ne pas évoquer le référent du sujet actif qui s’interprète généralement comme l’instance responsable (agent, cause, source, siège) du procès décrit par la phrase :

(1) Votre tâche est de reconnaître si l’île est habitée. Si vous êtes attaqué, regagnez votre base de départ et réembarquez [R Merie]

(2) Votre candidature a été retenue

(3) Aucune dérogation ne sera accordée

(4) La question ne sera pas posée [un président de tribunal]

(5) Cette œuvre est souvent attribuée à Morsat.

Dans toutes ces phrases, le rôle sémantique associé au sujet de la phrase active n'est pas exprimé : parce que son référent reste indéterminé (1) ; ou que le locuteur juge préférable ne pas l'identifier, un moyen commode souvent utilisé pour préserver l'anonymat de la personne ou de l'instance responsable du procès (2-3) ou encore que leur identité soit immédiatement inférable à partir des connaissances partagées par les interlocuteurs (4-5). Dans la version active de ces phrases, le complément d'agent serait souvent exprimé par le sujet on à valeur générique ou spécifique indéterminée, ou par une expression identifiante. »

1.2.9. Passivation et thématisation

Entre le sujet et l'objet du verbe actif on fait un choix lequel est plus important que l'autre. Si l'objet du verbe actif est plus important que le sujet du verbe actif, donc il vaut mieux d'utiliser la phrase passive. Selon Riegel M et al (2014 :739)

« La passivation d'une phrase ne modifie pas l'état des choses qu'elle décrit, mais lui imprime un profil communicatif différent. L'inversion actancielle (sujet/complément d'objet) entraîne celle des rôles qui leur sont assignés ainsi qu'une nouvelle distribution de l'information sur axe linéaire de la phrase et sur l'enchaînement GN-GV. Le complément

d'objet actif, installé dans la position initiale du sujet passif, devient apte à jouer le rôle de thème discursif. Simultanément, le sujet actif, devient complément d'agent à l'intérieur du groupe verbal, fait partie du propos. Ainsi, à la question « Est-ce que Pierre travaille toujours à la mairie ? » qui demande un certain type d'information sur Pierre, on répondra plus naturellement par « Non, il a été renvoyé » que par « Non, on/le maire l'a renvoyé ». Seule, en effet, la première réponse conserve le profil informatif (thème/propos) de la question, alors que la seconde provoque une rupture thématique. Même, à l'état isolé, la phrase « Pierre a été renvoyé (par le maire) » a une interprétation préférentielle où Pierre est l'objet de l'acte d'énonciation et où l'apport d'information est véhiculé soit par le groupe verbal entier, soit par le seul complément d'agent. Dans ces conditions, le passif est souvent mis à profit pour :

► thématiser l'objet animé d'une construction active (surtout si le sujet est inanimé) et présenter ainsi l'ensemble du procès du point de vue du premier : Un camion-citerne a renversé notre voisin → Notre voisin a été renversé par un camion-citerne. Pour un référent animé, en revanche, la position de complément d'agent est marquée : elle acquiert une valeur fortement thématique, souvent associée à des effets contrastifs (Cette correction n'a pas été faite par l'auteur, mais par l'éditeur)

► maintenir l'isotopie référentielle des sujets de phrases consécutives pour substituer une progression à thème constant de type (a) – (b) à la rupture thématique (a) – (b) :

(8a) Le directeur a fait une tour des nouvelles installations.

(8b) Son conseil d'administration l'accompagnait.

(8c) Il était accompagné de son conseil d'administration.

Dans ce type de séquences textuelles, le sujet passif est généralement défini puisqu'il reprend un référent évoqué antérieurement. Cette disposition tactique visant à lier les phrases s'applique également à des parties du complément d'objet, par exemple à un complément du nom :

(10a) A France était un auteur très connu

(10b) On a littéralement débité en dictées ses œuvres.

(10c) Ses œuvres ont été littéralement débitées en dictées. »

1.2.10. Autres facteurs de passivation

Quand on utilise beaucoup de noms quand on écrit ou quand on parle, pour éviter la confusion dans usage de quelques mots, il faut utiliser la forme passive. Regardons comment Riegel M et al (2014 :) l'écrit :

« Comme ressource stylistique, le passif permet également :

► la levée de l'ambiguïté d'un objet actif anaphorique susceptible de recruter plus d'un antécédent dans le contexte antérieur : Jean est encore à Strasbourg. (a) Pierre a déjà rejoint son [= de Jean/ de Pierre] père/(b). Son [= de Jean] père a déjà été rejoint par Pierre.

► l'allégement de la structure des phrases complexes par effacement du sujet passif subordonné lorsqu'est coréférent avec un élément de la phrase régissante :

(1a) J'attends qu'on me serve/d'être servi

(1b) J'ai enseigné à Thonville avant qu'on ne me nomme à Vierzon/d'être nommé à Vierzon.

(1c) N'entrez qu'après qu'on vous aura appelé/N'entrez qu'après avoir été appelé

► le rétablissement de l'ordre préférentiel sujet court/complément long lorsque le volume du sujet actif est jugé excessif : Un artiste inconnu de l'école flamande et qui a sans doute travaillé dans l'atelier de Rembrandt a peint ce tableau → Ce tableau a été peint par un artiste inconnu [...].

► le passage (par ellipse du pronom relatif sujet et de l'auxiliaire être) d'une relative passive à une forme participiale, épithète ou apposé :

(2) L'équipe de France, qui a été battue par le Lichtenstein a déçu ses supporters

(2a) L'équipe de France, battue par le Lichtenstein, a déçu ses supporters

(2b) Battue par le Lichtenstein, l'équipe de France....

Le style journalistique affectionne ce type de réduction et l'applique même aux phrases passives non enchâssées. Témoin les titres, sous-titres et intertitres relevés dans les vingt premières pages d'un journal :

Le GATT empêtré (p 1) – M. Jean-Louis Destins nommé conseiller diplomatique du ministre de l'intérieur (p 12)- Un lycéen inculpé de violence avec arme (p 12) – L'esprit olympique dilué (p14) – La corse paralysée par un blocus maritime (p18) [LM :25-02-92].

1.2.11. Autres formes du passif

Le passif peut se présenter sous forme différente de ce que nous avons vu.

Voyons ce que disent quelques auteurs.

Riegel M et al (ibid. p442) disent ceci concernant les autres formes du passif : « Les refus d'une conception strictement morphologique du passif au profit d'une définition canonique associant les schémas syntaxique prototypique, les propriétés interprétatives et les usages communicatifs permet d'étendre cette notion à d'autres constructions phrastiques qui partagent un ou plusieurs de ces traits définitoires.

► des formes pronominales dites « de sens passif », dont le sujet est l'objet d'une phrase active de sens équivalent. Elles se paraphrasent par une construction canonique, mais n'admettent pas de véritable complément d'agent :

(1a) Le vin d'Alsace se boit jeune (par les connaisseurs)

(1b) Les connaisseurs boivent le vin d'Alsace jeune.

(1c) Le vin d'Alsace est bu jeune par les connaisseurs.

► des verbes dits « symétrique » ou « neutre » qui ont une double construction : l'objet de la construction transitive (Le vent casse les branches) fonctionne aussi comme sujet d'une construction transitive de sens passif (Les branches cassent (sous l'effet du vent)) en conservant son rôle sémantique. Cette construction équivaut à un passif processif : Les branches sont cassées par le vent. Il s'agit de verbes dénotant un changement d'état (changer, cuire dorer, pourrir, ressusciter, etc.) et souvent dérivés d'adjectifs (brunir, durcir, dorer, grossir, vieillir, etc,). Le sujet de la construction transitive peut s'interpréter comme un actant supplémentaire (agentif ou causatif) appliqué à la construction intransitive, selon les schémas ; Les pommes pourrissent → b) L'humidité pourrit les pommes/ L'humidité fait pourrir les pommes.

► des constructions dont le verbe à l'infinitif est introduit par les formes pronominales se faire, se laisser, se voir, s'entendre, véritables auxiliaires de passivation qui font de l'objet direct ou indirect d'une construction équivalent à un passif :

2) Le ministre s'est fait/ laissé/ vu insulter par les agriculteurs en colère
(Des agriculteurs

en colère ont insulté le ministre.)

3) Malgré tous ses efforts, il s'est fait prendre/recaler.

4) Il s'est vu fermer la porte au nez par le concierge [= Le concierge lui a fermé la porte au nez]

5) Je me suis laissé dire que Paul voulait se présenter à l'académie française.

6) L'école s'est vu assigner de nouvelles missions.

7) Il s'est entendu répondre qu'il n'y avait plus de place.

Toutes ces constructions admettent comme complément d'agent le sujet de la phrase active correspondante. Les verbes (faire et laisser) gardent une valeur causative : le premier implique de la part du sujet un certain degré de responsabilité (Il s'est fait opérer par un charlatan-Il s'est fait renverser par une voiture (par imprudence/pour toucher une indemnité)-Il a tout fait pour se faire remarquer) ; le second, au contraire, souligne sa « passivité » (Il s'est laissé emmener/frapper sans réagir). Quant aux verbes de perception se voir et s'entendre, ils font du complément en général humain, de la phrase active un sujet « «spectacle » de ce qui lui arrive, grâce au pronom réfléchi qui le représente dans sa fonction initiale de complément de verbe actif : Le jury a décerné le prix à Paul→ Paul a vu le jury lui décerner le premier prix→ Paul s'est vu décerner le premier prix par le jury.

► des verbes et locutions verbales comme subir, faire l'objet de, être la cible de, être la victime de, être la proie de, etc, qui instaurent entre le sujet et leur complément un rapport sémantiquement équivalent à une forme passive : Ce nouveau logo a été fait l'objet de nombreuses études et tests → Ce nouveau logo a été étudié et testé/On a étudié et testé ce

logo. Ces formes verbales peuvent être analysées comme des verbes supports à orientation passive, comme témoignent les oppositions : Pierre a fait une erreur/Pierre a été victime d'une erreur- Pierre a pratiqué plusieurs opérations/Pierre a subi plusieurs opérations.

► les adjectifs en –able et –ible, généralement construits sur le radical d'un verbe transitif direct et qui peuvent dénoter une propriété paraphrasable par une tournure passive modalisée (« qui peut être-Vpp ») : Ce verbe est passivable/Ce verbe peut être passivé- Le blessé était intransportable/Le blessé ne pouvait pas être transporté.

► les substantifs obtenus par nominalisation de verbes transitifs directs, dont ils conservent les propriétés valencielles et en particulier la possibilité de se construire avec un complément d'agent : le groupe nominal l'assassinat de Henri IV par Ravailac correspond à Henri IV est/a été assassiné par Ravailac, versions passive de Ravailac assassine/a assassiné Henri IV.

► les couples noms d'agent/nom de patient qui (sur le modèle verbal de voir sans être vu) opposent des types d'entités définies comme sujets actifs ou passifs du procès dénoté par le verbe correspondant ; employeur/employé ; imprimeur/imprimé ; électeur/élu ; vainqueur/vaincu ; offenseur/offensé, etc. »

1.2.12. La vitalité du passif

Wagner R-L et Pinchon J (1991 :302) écrivent que : « Contrairement à un préjugé tenace, l'emploi du passif est très vivant en français, aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Ainsi, on « livre une marchandise à un commerçant ». Mais celui-ci considère que son fournisseur « le livre » ; ce qui lui permet de dire, s'il se trouve démuné d'un article qu'un de ses clients lui réclame : « Je n'ai pas été livré, cette semaine ».

1.2.13. Valeurs d'emploi du passif

Selon Wagner R-L Pinchon J (1991 :303) « L'emploi de la voix passive est toujours motivé par une raison : raison de sens, raison de style. Pour apprécier la valeur d'un passif, il convient donc de l'opposer à la voix active qui pourrait figurer dans le même texte.

1) Le passif sert à opposer un verbe à lui-même, ou deux verbes de sens contraires :

J'aimais, j'étais aimé, et nos pères d'accord. (CORNEILLE)

Il adore Emilie, il est adoré d'elle. (CORNEILLE)

On aime à deviner les autres, mais l'on n'aime pas à être deviné

Je me fâchai, je voulus me battre ; c'était ce que les petits coquins demandaient. Je battis, je fus battu.

Être aimé plus qu'on aime est une des croix de la vie.

Si tu l'opprimes, tu seras châtié.

2) Le passif sert à mettre en relief une action envisagée du point de vue de celui qui la subit :

Être aimé de tout ce qui m'approchait était le plus vif de mes désirs.

Monseigneur, lui dis-je, j'ai été arquebusé comme j'ai été pendu.

3) D'où l'emploi fréquent du passif impersonnel dans les phrases du type : Il a été dit (prescrit), etc.

Et la seconde fois, il ne fut promis un tel accueil pour la troisième que je résolus de ne m'y pas exposer.

Bourget aurait besoin qu'il lui soit répété le mot jeté à l'oreille de Daudet au commencement de sa carrière...

4) Le passif sert à éviter l'emploi d'un sujet indéfini on :

J'ai passé ma vie à être quitté.

[Comparer *J'ai passé ma vie à ce qu'on me quitte, tour impossible]

5) Le passif est employé à la place de l'actif lorsque le sujet du verbe actif est un groupe de mots assez long :

Les gens de Hameln furent tourmentés par une multitude innombrable de rats qui venaient du Nord. »

Selon Delatour Y et al (2004 :105) « On préfère la forme passive quand on veut mettre en valeur le sujet du verbe.

-La pyramide du Louvre a été construite par le célèbre architecte I M Pei.
(c'est la pyramide qui est importante)

-Le célèbre architecte I M Pei a construit la pyramide du Louvre. (c'est I M Pei qui est important).

Ils disent encore que : « On insiste ainsi sur le résultat de l'action.

-En France, le président de la République est élu pour cinq ans (par les électeurs évidemment !)

-Les volets du chalet ont été repeints en (peu importe par qui, c'est le résultat qui compte).

1.14. Bilan

L'encadrement de ce chapitre était consacré sur les notions de la voix en tant que catégorie grammaticale essentielle dans l'apprentissage de la grammaire française. Nous avons également abordé les deux types de voix en jetant la lumière sur la voix passive et ses formes verbales avec les différents types de phrases.